

# Aperçu sur les Jeux olympiques anciens

Par le D<sup>r</sup> Ferenc Mezö, membre du C. I. O. pour la Hongrie.

(Voir tableau des sports dans le texte anglais.)

Aux temps de l'ancienne Grèce, Olympie était, par excellence, la cité reine des célébrations athlétiques.

D'après la tradition, l'origine des Jeux se perd dans les brumes opaques du passé. Toutefois, les projecteurs de l'Histoire révèlent qu'en l'an 776 avant l'ère chrétienne, ils existaient déjà,

Au début — voyez le tableau dans le texte anglais de ce *Bulletin* — ils ne comportaient qu'une seule épreuve : celle de la course à pied. Le premier gagnant fut un cuisinier d'Elide, nommé Koroibus. Ce chétif programme a duré — s'il faut en croire Pausanias, notre guide — jusqu'aux XIV<sup>es</sup> Jeux olympiques, auxquels, dès lors, et pendant soixante-huit ans, furent ajoutées progressivement d'autres épreuves, mais de piste seulement.

Les épreuves d'athlétisme léger, telles que la course, le saut et le lancement du javelot, du pentathlon, puis celles d'athlétisme lourd, telles que la boxe, la lutte, le pancrace, le lancement du disque et les sports équestres (appelés concours des riches) ne font leur apparition qu'en 648 avant J.-C. A partir de ce moment, le programme est complété par des concours ouverts aux jeunes garçons (course de stade, lutte, boxe, pentathlon et pancrace pour les moins de vingt ans) et par des joutes de déclamation et de trompette. Par ailleurs, huit épreuves équestres, au moins, figurent aux programmes olympiques (soit un huitième de l'ensemble !). Feu Gardiner, l'excellent professeur d'histoire des sports, à Oxford, présumait que c'était dans le but de favoriser l'élevage des chevaux pratiqué par l'aristocratie d'Elide.

De 526 à 200 avant J.-C., seules des épreuves équestres, artistiques, oratoires et de trompette ont été ajoutées aux programmes.

Le pentathlon n'a été ouvert qu'une fois aux jeunes garçons, en 632 avant J.-C., les promoteurs des Jeux, les Elidiens, ayant réalisé que ces concours représentaient un trop grand effort athlétique pour des juniors. La course de chars à dix poulains n'a également eu lieu qu'une seule fois, en 64 avant J.-C. Elle avait été organisée sur l'ordre de Néron, qui fut seul concurrent, et reçut même, à son issue, la couronne du vainqueur.

On peut retrouver à cette époque, déjà, certaines tentatives de réduire le programme. Les courses de juments et celles de chars

attelés de mules ont été définitivement éliminées en 444 avant J.-C. L'élevage des mules n'a jamais été favorisé par les Elidiens qui frappaient ces animaux d'anathème. Toutefois, le fait crue ces courses aient figuré au programme prouve leur grandeur de caractère, d'autant plus quand on sait quelles ne se disputaient qu'aux Jeux olympiques ! Seuls les noms de quatre de leurs gagnants nous sont parvenus, et ils venaient tous de Sicile,

Par ailleurs, les courses équestres, fort coûteuses, ont à plusieurs reprises été supprimées (par exemple, en 68 avant J.-C. et pendant 64 ans). Peut-être l'appauvrissement général provoqué par l'invasion romaine en a-t-il été la cause.

Ces courses furent rétablies en l'an 4 avant J.-C. Depuis lors, le programme des Jeux olympiques a été modifié au moins trois fois.

Les femmes n'étaient point autorisées à pénétrer dans le Stade olympique, pas plus en qualité de concurrentes que de spectatrices. Aucune raison sportive ne motivait cette interdiction ; elle n'était inspirée que par la superstition. Aux yeux des anciens, la présence de femmes portait malheur aux concurrents.

Au début, le festival olympique ne durait qu'un jour. Mais en 476 avant J.-C., les inscriptions pour les Jeux furent si nombreuses que les épreuves du pentathlon, du pancrace et les courses équestres auraient dû se prolonger très tard dans la soirée. Aussi, dès cette date, les Jeux olympiques durèrent-ils cinq jours.

Les Jeux olympiques se célébraient toujours à Olympie. En l'an 80 avant J.-C., cependant, seules les courses de stade (pour les jeunes) s'y déroulèrent, Sulla, le dictateur romain, ayant très probablement — dans un but de publicité — rassemblé le reste des concurrents et les arbitres pour les faire transporter à Rome où il avait fait organiser les Jeux. Il semblait souhaiter que les festivals de Zeus fussent, pour l'éternité, célébrés en cette ville.

Quand, en l'an 200 de l'ère chrétienne, le programme olympique fut complété, il comptait 21 épreuves et durait, en tout, cinq jours. Le premier était consacré au serment olympique, à la répartition des épreuves, aux derniers préparatifs et aux concours de déclamation et de trompette. Dix-neuf épreuves restaient ainsi à répartir entre les quatre derniers jours.

Le programme d'Helsinki en 1952 comptait 149 épreuves (une moyenne de 9,31 épreuves par jour, contre 4,75 dans les temps anciens). Le nombre actuel des participants étant proportionnellement beaucoup plus élevé qu'il ne l'était jadis à Olympie, l'organisation des Jeux est devenue aujourd'hui infiniment plus compliquée qu'autrefois,

---

» L'application la meilleure de l'oxygénation-thérapeutique est peut-être celle pratiquée entre deux épreuves athlétiques, lorsque celles-ci sont d'une certaine intensité comme cela peut se présenter par exemple à la mi-temps d'un match de football. »

bien qu'alors, le temps réservé à la lutte, à la boxe ou au pancrace ne fût pas limité comme il l'est de nos jours. Pour la boxe, le poids des concurrents n'était pas réglementé et les combats ne comportaient pas de rounds.

Les moins de vingt ans formaient une classe à part. Cependant, il arrivait parfois que certains d'entre eux fissent preuve d'une force physique peu commune et que les arbitres consentissent à les admettre dans les concours réservés aux adultes. Ce fait s'est également présenté pour les concours équestres.

Les concours d'art figuraient aussi au programme, mais aucune règle particulière n'en précisait les conditions. Artistes et hommes d'esprit ne manquaient jamais de trouver des auditeurs dans le Bosquet-Sacré. Ces productions avaient toujours lieu sur l'opisthodomé (terrasse postérieure) du Temple de Zeus. Les plus célèbres artistes, écri-

vains, philosophes, etc., y étaient accueillis avec beaucoup d'intérêt et de louanges ; on leur érigeait aussi des statues. Hérodote, le premier, fut honoré et applaudi à Olympie. Il y lut ce passage fameux de son *Histoires* où il loue Athènes — rempart de l'Hellade — et sa courageuse attitude pendant les guerres persiques. Et cela se passait — fait étrange — lors de cette même Olympiade où la course des juments et celle des chars attelés de mules furent supprimées.

Sophocle, l'immortel auteur dramatique grec, a dit une fois qu'il lui avait fallu trois jours entiers pour composer trois de ses poèmes.

Il a fallu 576 ans pour voir se dérouler vingt-six Jeux olympiques, mais cette grandiose institution ainsi que celui qui l'a remise en honneur ont également atteint à l'immortalité.

---

## Un aperçu des subventions accordées aux sports en Italie par le C. O. N. I.

La Commission de développement et de propagande du Comité olympique national italien vient de publier une fort intéressante brochure destinée à donner une idée de l'énorme travail et des sommes importantes que le C. O. N. I. a accordées aux sports dans son pays. Nous avons trouvé bon d'y relever quelques chiffres qui intéresseront sans doute nos lecteurs. Les sommes distribuées proviennent du « Toto-Calcio » (paris sur les matches de football) qui, comme on le sait, a un succès considérable en Italie.

C'est ainsi que le C. O. N. I. a accordé de 1946 à 1952, uniquement pour les installations sportives, des subventions atteignant un total de lires de 10.356.831.710.- Pour la construction de la piste d'Imola devant servir aux compétitions automobiles, motocyclistes et cyclistes une somme de 100 millions de lires a été investie. La nouvelle piscine de Trieste, qui est un modèle du genre, a coûté 480 millions de lires. Le coût de la construction de l'hippodrome de Torre Appia s'est élevé à lires : 26.015.319.- Les travaux de construction du Stade de Pescara sont déjà en cours ; celui-ci constitue un prototype de spectacle moyen (20.000 places) pour le football et l'athlétisme. Coût présumé: L. 280.000.000.- Le budget prévu pour le Centre athlétique de Formia s'élève à L. 255.000.000.- Le coût du Palais des Sports de Bologne, actuellement en construction, qui sera mis à la disposition de « Sports d'intérieur », s'élève à L. 580.000.000.- L'Académie d'escrime de Turin, également en construction, reviendra à L. 40.000.000.- Quant au Stade de Palerme, destiné à l'athlétisme léger, son coût prévu est de L. 115.800.000.- De 1949 à 1953, le C. O. N. I. a dépensé, pour des installations sportives prototypes, la somme de L. 2.699.813.091.- Quant au Stade olympique

de Rome, qui fut inauguré le 17 mai 1953, son coût s'est élevé à L. 2.934.000.000.-

Par l'énumération qui précède, nous n'avons donné qu'une faible idée des sommes gigantesques que le Comité olympique national italien a consacrées ces dernières années en faveur du sport dans son pays et tout particulièrement pour l'amélioration et la construction de stades et d'installations sportives.

A part ces dépenses le C. O. N. I. accorde des subsides à ses fédérations affiliées pour un montant annuel de 2 milliards de lires, montant toujours prélevé sur les bénéfices réalisés par le « Toto-Calcio ».

Signalons encore quelques subventions spéciales accordées aux fédérations italiennes depuis 1947 pour leurs installations sportives ; pour ne pas allonger nos citations, nous ne mentionnerons que les fédérations les plus importantes :

Athlétisme léger (173 installations) Lires : 387.133.152.- ; football (330 install.) Lires : 245.518.062.- ; aviron (40 install.) Lires : 26.731.000.- ; cyclisme (23 install.) Lires : 26.553.793.- ; natation (52 install.) Lires : 38.680.838.- etc., etc. Au total, 22 fédérations ont été ainsi subventionnées par des versements extraordinaires n'ayant aucun rapport avec les subsides annuels qu'elles reçoivent déjà.

Ces lignes n'ont pour but que de démontrer le travail immense réalisé ces dernières années par le C. O. N. I., présidé avec distinction par l'Avv. Onesti, assisté de son actif secrétaire M. Zauli. Ceci prouve également que l'argent réalisé grâce aux paris sur les matches de football est utilement employé en faveur du sport amateur par un comité national olympique qui a conscience de ses responsabilités et de sa tâche.